29e ANNÉE (3e SÉRIE) N° 1 9465 3 JANVIER 1907

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*ÉDITION COMPLÈTE : *de 10 francs à l'*ÉDITION PARTIELLE.
Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

A NOS CHERS ABONNÉS

C'est sur des ruines lamentables que se clôt pour la France l'année 1906. C'est sous de déplorables auspices que s'ouvre l'année 1907.

Mais nous ne sommes pas sans consolation et sans espoir.

La soumission la plus complète et la plus confiante au Souverain Pontife a réalisé dans l'Eglise de France une indissoluble unité ; elle inspire à tous un invincible courage.

L'ensemble avec lequel évêques, prêtres et fidèles obéissent au Pape, surprend et déconcerte nos ennemis. C'est une force qu'ils ne soupçonnaient pas et devant laquelle ils seront forcés de reculer.

Au premier engagement l'Eglise de France perd tous ses biens, — l'acceptation de la loi de Séparation ne les aurait pas sauvés longtemps. Mais elle a déjà remporté un premier succès sur l'ennemi : elle l'a contraint d'abandonner sa principale position, les associations cultuelles, sur lesquelles reposait toute l'économie, comme toute la perfidie, de la loi de Séparation. D'autres succès suivront. Ils seront peut-être chèrement achetés : c'est par le sacrifice du Calvaire que Notre-Seigneur a vaincu le monde ; c'est par le sacrifice que l'Eglise triomphera des puissances conjurées contre elle.

Ce triomphe de l'Eglise est l'objet des vœux que nous formons à l'occasion du nouvel an pour nos abonnés de France et pour les exilés qui ont eu l'honneur de supporter les premiers coups de la persécution.

A nos abonnés des autres nations, nous souhaitons que Dieu leur épargne toujours les tribulations que subit le clergé de France.

C'est pour nous un devoir d'exprimer à nos abonnés notre profonde gratitude pour l'attachement qu'ils nous témoignent. Ceux auxquels les circonstances ne permettent pas de se réabonner, ne nous quittent pas sans nous faire part de leurs regrets et de l'espoir de nous revenir : adieux d'amis qui s'absentent pour un temps. Les autres, « malgré l'ingratitude des temps et les incertitudes de l'avenir, » « ne voudraient pour rien au monde se priver de la visite on ne peut plus agréable et instructive de l'*Ami du Clergé* » ; c'est « la dernière chose dont ils feront le sacrifice » ; « à l'arrivée de l'*Ami du Clergé*, leur presbytère est moins grand, moins vide ; » c'est pour eux « un délicieux réconfort » ; l'un d'eux ne sait « si dans trois mois il aura encore du pain à manger, mais avant la nourriture du corps, il tient à s'assurer celle de l'âme. »

Pourrions-nous ne pas être émus de ces accents qui partent du cœur, et ne pas nous sentir plus décidés que jamais à nous dévouer, jusqu'aux dernières limites de notre pouvoir, pour de tels amis ?

La Séparation a soulevé d'innombrables et délicates questions ; nous avons dû cette année multiplier les numéros de la *Jurisprudence* pour renseigner nos lecteurs et résoudre leurs doutes. L'année prochaine, la tâche ne sera ni moins chargée ni moins ardue. Nos rédacteurs spéciaux y mettront leur compétence et leur sagesse universellement appréciées. S'ils ne peuvent épargner à nos lecteurs les difficultés et les tracasseries, ils les aideront du moins à tirer le meilleur parti possible des circonstances.

Aux tentatives de schismes cultuels s'ajoutent des tentatives d'hérésies, celles-ci plus redoutables que celles-là. Les unes et les autres ont ceci de commun qu'elles visent à

protestantiser l'Eglise : les premières dans sa constitution, les secondes dans sa doctrine. Dans la lutte contre les unes et les autres nous tiendrons l'oreille ouverte et l'esprit attentif aux enseignements du Souverain Pontife, du vigilant et énergique Pie X que Dieu, par une providence spéciale, a chargé de gouverner la barque de Pierre au milieu des tempêtes présentes, à travers les écueils parmi lesquels elle navigue. Il n'y a de salut pour les passagers que dans la plus parfaite obéissance aux ordres du Pilote.

Etre filialement docile aux enseignements du Souverain Pontife, scrupuleusement fidèle à ses directions, profondément dévoué à sa Personne et à son auguste Siège : voilà ce qui a le plus recommandé l'*Ami du Clergé* à ses lecteurs, et ce qui lui a valu les encouragements dont les Souverains Pontifes, spécialement Sa Sainteté Pie X, ont précédemment et tout récemment encore daigné l'honorer. Cette ligne de conduite est la bonne : nous ne l'abandonnerons jamais.

Langres, 31 décembre 1906.

F. PERRIOT,

protonotaire apostolique,
Directeur de l'*Ami du Clergé*.

CHRONIQUE DES ŒUVRES

Un Congrès sacerdotal d'œuvres [1]

SOMMAIRE

Utilité des Congrès sacerdotaux. — Le premier congrès sacerdotal d'œuvres du diocèse de Poitiers.

I. *Les œuvres de presse.* — 1° La Presse : les journaux, les brochures, tracts et affiches. — 2° Les bibliothèques populaires. — 3° Les bulletins et almanachs paroissiaux.

II *Les œuvres de jeunesse.* — 1° Les catéchismes. — 2° Les patronages; les sports au patronage, le théâtre au patronage, les cercles d'études. — 3° Les groupements de jeunesse. — 4° Les conférences et projections.

III. *Les œuvres sociales.* — 1° Les caisses rurales. — 2° Les syndicats agricoles.

Conclusion.

Les Congrès de prêtres n'ont pas toujours eu une bonne presse. On se rappelle les défiances que suscita, en 1896, l'initiative hardie des organisateurs du Congrès ecclésiastique de Reims.

L'idée a fait du chemin depuis. On ne conteste plus aujourd'hui l'utilité des Congrès sacerdotaux ; on les regarde même comme presque nécessaires.

Depuis trente ans, en effet, le zèle sacerdotal a dû modifier profondément sa tactique. Sans doute il existe encore quelques vieux curés — de très vieux curés — qui lancent l'anathème contre les « œuvres » et répètent en gémissant : « De notre temps on ne parlait pas de tout cela et l'on faisait pourtant du bien. » Mais on ne se scandalise plus guère d'entendre les « jeunes » déclarer que « les vieilles méthodes d'évangélisation, si fécondes jadis, ne suffisent pas plus aujourd'hui pour résister aux efforts de l'impiété que les arcs et les fusils à pierre de nos aïeux pour tenir tête à l'artillerie moderne. » De fait, « aux méthodes traditionnelles d'apostolat, excellentes quand il s'agissait simplement de maintenir la foi et les pratiques de la religion dans des populations croyantes et fidèles à tous leurs devoirs de chrétiens, les prêtres soucieux de remplir complètement leur mission de pasteurs des âmes se sont vus dans l'obligation d'adjoindre des méthodes nouvelles pour reconquérir les paroissiens qui ne viennent plus à l'église, qui échappent ainsi à leur enseignement et à leur influence, et se déchristianisent de plus en plus. Au ministère de pure *conservation*, il a fallu substituer presque partout le ministère de *conquête des âmes* [1]. »

Beaucoup de prêtres, aussi actifs que fervents, l'ont compris : ils ont conçu des idées, imaginé des méthodes, fondé des œuvres parfaitement appropriées aux exigences de l'apostolat moderne; et leurs initiatives ont été le plus souvent récompensées par des succès incontestables.

Mais pour que ces trésors du zèle pastoral ne restent point le bénéfice exclusif de quelques privilégiés, il est nécessaire que les prêtres zélés se rencontrent pour s'interroger et se communiquer mutuellement tous les renseignements relatifs à l'exercice du ministère sacerdotal. Et c'est là précisément la première raison d'être des Congrès sacerdotaux.

Ils ont de plus cet autre avantage, non moins considérable, de relever le moral du prêtre découragé. En constatant que, malgré les efforts qu'ils font pour conquérir à Dieu les âmes qui leur sont confiées, leur ministère reste à peu près stérile, beaucoup se disent : « *Il n'y a rien à faire.* » Mais si des confrères dévoués viennent leur prouver, par le simple exposé des résultats qu'ils ont obtenus eux-mêmes, que même dans les milieux les plus réfractaires à l'apostolat *il y a toujours quelque chose à faire*, les découragés retrouveront une énergie nouvelle ; et ils se remettront à la tâche avec un zèle plus éclairé et, par suite, plus efficace [2].

[1] PREMIER CONGRÈS SACERDOTAL D'ŒUVRES *du diocèse de Poitiers* tenu les 18, 19 et 20 septembre 1905 sous la présidence de Mgr Henri Pelgé, évêque de Poitiers. — COMPTE RENDU rédigé par MM. les abbés J. Godet et G. Coudrain, secrétaires généraux du Congrès. — Un fort vol. in-8 de XVI-380 p., 4 fr., *franco* 4 fr. 50. — Maison de la Bonne Presse de l'Ouest, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

[1] Abbé Brellaz, *Rapport* servant d'Introduction au *Compte Rendu* du Congrès, p. IX-XI.

[2] S'il était encore besoin de réfuter une vieille objection, — qui a bien l'air d'être une forme déguisée du

Réunir les prêtres d'un diocèse pour qu'ils échangent entre eux tous les renseignements capables de faciliter ou d'étendre leur action apostolique et s'encouragent mutuellement à faire plus et mieux, — tel est le double but que s'est proposé le Premier Congrès Sacerdotal d'œuvres du diocèse de Poitiers, tenu sous la présidence de Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, qui, non content d'avoir pris l'initiative du Congrès, tint à honneur d'en diriger lui-même les débats.

Ce que fut ce Congrès, nous n'avons pas à le dire ici. Qu'il suffise de noter qu'il compta plus de deux cents adhérents, que l'organisation matérielle y fut parfaite, et que la méthode de travail, d'ailleurs à peu près identique à celles des Congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges, permit de faire, en trois journées bien remplies, beaucoup de besogne, et de l'excellente. Nous voulons simplement, en analysant le substantiel *Compte Rendu du Congrès*, donner ici, pour le profit de nos lecteurs, un aperçu des questions qui y furent traitées.

I. — Les Œuvres de presse

« Les causes principales de la déchristianisation de notre pays sont : 1° la *diffusion de la mauvaise presse* par les journaux impies et souvent pornographiques qu'achètent nos paroissiens ; — 2° la *propagande des mauvais livres* par les *bibliothèques populaires* : — 3° l'*insuffisance de l'enseignement religieux* par la chaire, à cause de la désertion des églises par un grand nombre de paroissiens.

« A ces trois maux, on peut opposer un triple remède : 1° la *diffusion de la bonne presse*, le bon journal et ses auxiliaires, les tracts et les affiches ; 2° la *création de bibliothèques paroissiales ;* 3° le *Bulletin paroissial* et l'*Almanach paroissial*, qui ont pour but de faire parvenir aux paroissiens les enseignements et les avis qu'ils ne viennent plus recevoir à l'église [1]. »

1° La Presse

I. Les journaux. — Tout a été dit sur les ravages causés à notre époque par la mauvaise presse. « Il ne se tromperait guère, disait Léon XIII, celui qui attribuerait principalement à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état de choses auquel nous sommes arrivés. »

La mauvaise presse est, en effet, *le moyen le plus sûr et le plus recherché* pour perdre complètement une paroisse. C'est à la diffusion de la mauvaise presse que nous devons la propagation des idées d'impiété et de désordre semées aujourd'hui dans tous les esprits. « Le peuple le plus religieux du monde, disait le cardinal Pie, le peuple le plus soumis à l'autorité, qui ne lirait que de mauvais journaux, deviendrait au bout de trente ans un peuple d'impies et de révoltés. Humainement parlant, *il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse.* »

Les mauvais journaux peuvent se classer en trois catégories. Il y a le journal *immoral* ou *pornographique*, auquel on peut joindre les revues illustrées qui s'étalent dans les bibliothèques des gares et aux kiosques des marchands de journaux ; le journal *impie* ou *sectaire*, qui est souvent aussi pornographique dans les feuilletons, nouvelles et variétés qu'il donne ; enfin le journal *neutre*, qui affecte de n'attaquer aucune croyance afin de pénétrer partout, mais qui fausse les idées et communique très vite à ses lecteurs un état d'âme hostile aux idées religieuses. Il va sans dire que ces trois catégories n'ont rien de bien tranché. Les journaux qui se disent neutres versent souvent dans l'impiété et, par le fait divers croustillant et pimenté, dans l'immoralité. Il n'y a pas jusqu'aux *journaux de modes* qui ne laissent souvent fort à désirer.

Et ce qui augmente le mal, c'est que nos adversaires ont un savoir-faire étonnant pour « lancer » leurs journaux et les faire pénétrer dans tous les milieux, jusqu'au fond des plus humbles villages. Chose surprenante, nombre de lecteurs ne se rendent pas suffisamment compte du caractère antireligieux et licencieux de leur journal. Il est donc indispensable de commencer par *faire l'éducation des paroissiens en matière de journaux.* On ne peut parler en chaire que de la mauvaise presse en général ; mais, en particulier, il faut s'ingénier à faire comprendre à ceux qui le lisent pourquoi et comment tel ou tel journal est un mauvais journal.

Mais le remède le plus efficace contre les ravages de la mauvaise presse, c'est *la diffusion de la bonne presse.* « Aux écrits, il faut opposer des écrits, a dit Léon XIII ; que cet instrument si puissant pour le mal devienne puissant pour le salut des hommes, et que le remède découle de la source même du poison. »

Aussi bien, parmi les œuvres qui sollicitent le zèle du prêtre, la plus nécessaire et la plus urgente est-elle l'œuvre de la bonne presse. A quoi bon construire des églises, si la mauvaise presse en éloigne les paroissiens et y fait le vide ? A quoi aboutiront l'œuvre des catéchismes et l'instruction chrétienne des enfants, si, immédiatement après la première communion, le jeune homme et la jeune fille sont les victimes du mauvais journal ? Ne pas donner dans les œuvres la première place à la presse, c'est donc « s'entêter à vouloir faire reposer une pyramide sur sa pointe » ; en d'autres termes, c'est aller au rebours du bon sens.

« sophisme paresseux, » — tant de fois alléguée contre les « œuvres » et les « nouvelles méthodes d'apostolat, » qu'on lise (p. 41) le texte de l'allocution prononcée par M. l'abbé Godet à l'ouverture du Congrès. On y verra que lorsqu'on vante les méthodes « modernes, » on ne prétend nullement qu'il faille reléguer au second plan les méthodes traditionnelles, celles que l'on peut appeler proprement et exclusivement « surnaturelles. » — On ne croit pas davantage que les méthodes nouvelles doivent s'appliquer en dehors de toute pensée surnaturelle. Au contraire, plus les difficultés grandissent et les obstacles se multiplient, plus le prêtre doit mettre à la base de son action l'aide surnaturelle de la grâce.

[1] Abbé Brellaz, *Ordre logique du programme*, p. 33.

Mais que faut-il entendre par *bon journal ?* Si délicate que soit la question, on peut répondre que « le bon journal, au point de vue sacerdotal, est celui, et celui-là seul, *qui accepte intégralement* et *présente à ses lecteurs* les enseignements de l'Eglise et du Saint-Siège sous le triple rapport *religieux, social et politique.* » Le bon journal sera donc *catholique avant tout* Cependant, tout en soutenant énergiquement toutes les revendications catholiques, il se réclamera du droit commun aux libertés légitimes plutôt que de paraître exiger pour les catholiques des droits spéciaux qui, aux yeux de l'opinion, passeraient pour des privilèges. « Nous ne demandons pas à être traités *mieux* que les autres parce que nous sommes catholiques, mais nous voulons être traités aussi bien. » Une fois bien établis sur ce terrain, les journalistes catholiques n'ont pas trop lieu de craindre de manquer à la prudence ni à la charité. Ils doivent donner aux catholiques cette conviction que s'ils crient, il faudra bien qu'on les entende et qu'on fasse droit à leurs revendications, — tout aussi légitimes, pour le moins, que celles des postiers et des demoiselles du téléphone.

Pour que la presse catholique, ou du moins largement libérale, puisse ressaisir et réformer l'opinion du peuple, qui, par le suffrage universel, tient en ses mains les destinées du pays, il faut que les journaux catholiques soient des modèles en leur genre, qu'ils soient aussi bien rédigés et aussi bien informés que leurs rivaux. La rédaction est l'affaire de quelques-uns ; l'information doit être l'affaire de tous. Or, c'est justement sous ce dernier rapport que les journaux catholiques locaux laissent le plus à désirer. Il en serait autrement si tous les prêtres se persuadaient bien que « c'est *actuellement* un devoir sacerdotal d'être plus ou moins journaliste. » Il n'en est pas un seul qui ne puisse collaborer au bon journal en lui envoyant des correspondances locales relatant des faits précis de tout ordre (sans trop s'attacher aux cérémonies religieuses ordinaires qui sont plutôt l'apanage des *Semaines religieuses)* et rédigées autant que possible dans le style alerte et incisif qui est celui du journal. Ce sont surtout les informations de ce genre qui font le succès de la presse régionale et locale. S'il y a lieu de protester contre les actes abusifs d'un fonctionnaire *agissant en tant que tel,* il ne faut pas hésiter à le faire : « Si nous avions soin de signaler à la presse tous les instituteurs qui violent la neutralité scolaire, ceux ci veilleraient davantage à ne pas faire de zèle intempestif, car rien ne les ennuie plus, eux et leurs chefs hiérarchiques, qu'une campagne de presse. »

Si le prêtre est obligé de contribuer personnellement à la rédaction et à l'information du bon journal, c'est pour lui un devoir encore plus strict de le soutenir et de travailler à le répandre.

Soutenir la bonne presse par ses sympathies, c'est bien, mais c'est peu : ce ne sont pas les encouragements, si précieux qu'ils soient, qui la font vivre. Elle exige des sacrifices. « Si je devais donner ma croix pectorale, mes ornements d'église et mes meubles pour garantir l'existence de la *Difesa*, je le ferais volontiers, » disait un jour S. S. Pie X, alors cardinal Sarto et patriarche de Venise. On peut favoriser la bonne presse sans y mettre cet héroïsme, par exemple en lui faisant des dons pour qu'elle distribue gratuitement un certain nombre de numéros, en lui confiant sa publicité et en invitant les notaires et avoués catholiques à lui confier la leur.

La diffusion des bons journaux se fait soit par les *abonnements directs* servis par la poste : ce sont ceux-là qui, laissant un petit bénéfice au journal, lui permettent de vivre ; soit par l'*envoi par nombre à prix réduit* à des comités constitués pour la vente au numéro. C'est ainsi que procède la *Croix* de Paris. L'édition en grand format est cédée aux comités à deux centimes le numéro, port en sus : il peut donc rester au moins un centime de bénéfice par numéro pour rémunérer le vendeur. Il existe encore une combinaison intermédiaire qui est consentie par certains journaux en faveur des petites localités où il est impossible d'organiser la vente au numéro : *les abonnements par séries* Ils sont servis à prix réduit à des adresses différentes, à condition que les destinataires appartiennent à la même commune et que les abonnements soient réglés tous à la fois par la même personne. Il faut signaler enfin l'*Œuvre des journaux lus et gratuits,* qui consiste à faire lire à d'autres les journaux qu'on a lus soi-même. Le procédé le plus simple est de passer son journal à un voisin de la main à la main. Mais on ne trouve pas toujours autour de soi le personnage qu'on peut espérer préserver ou convertir ; souvent aussi, parce qu'elle est trop connue, la main qui donne le journal nuira à son influence. Aussi a-t-on créé des œuvres qui centralisent les offres et les demandes et se chargent d'expédier tel ou tel journal à l'adresse qu'on leur indique [1]. Choisis avec discernement, ces journaux finissent souvent par changer complètement l'esprit de ceux qui les lisent. Nos ennemis le savent bien : ils nous ont devancés dans la création de l'*Œuvre des journaux lus et gratuits,* et ils se vantent d'avoir obtenu par ce moyen des résultats très importants

II. Les brochures, tracts et affiches. — Non contente d'exercer ses ravages par les journaux proprement dits, la mauvaise presse répand à profusion dans les milieux populaires les *brochures* et les *tracts*. Si l'on veut se rendre compte du mal qui est fait ainsi à la religion, qu'on aie le courage de lire, par exemple, les deux bro-

[1] Le *Compte Rendu* (p. 78) cite, entre autres, *La Presse pour tous,* 35, rue Boissy-d'Anglas, Paris ; — la *Ligue patriotique des Françaises*, 58, rue de Vaugirard, Paris ; — la *Ligue des Femmes françaises,* 15, rue Duguay-Trouin, Paris ; — *l'Œuvre du journal honnête,* Mme Boursier, 57, rue de Rome, Paris.

chures de la Collection Guyot qui ont pour titre : *Voyage humoristique à travers les religions et les dogmes* (2 vol. à 20 cent.), et l'*Exploitation des dogmes par le clergé* (1 vol. à 30 cent.). On ne saurait rien imaginer de plus perfide pour en imposer au lecteur populaire, dont on exploite adroitement les préjugés [1].

Et que dire des *tracts* si habilement utilisés par Voltaire sous le nom de *pamphlets, libelles, petits papiers ?* L'ex-abbé Charbonnel en a écrit un certain nombre qui se vendent presque pour rien, par 500 exemplaires seulement, et dont les titres indiquent assez le contenu [2]. Gustave Téry a organisé dans le même esprit une véritable *propagande par le tract* [3] Joignez à cela les chansons, qui font entrer si avant dans les esprits les idées antireligieuses et antisociales.

Comment garantir nos populations, dont la foi est toujours si chancelante et si mal éclairée, contre le flot toujours montant de cette invasion pestilentielle ? En opposant à toutes ces productions malsaines nos brochures à nous, nos tracts et même nos affiches et nos chansons.

L'apostolat par les *tracts* n'est pas une nouveauté, puisque saint François de Sales en est l'inventeur. On sait en effet que, ne pouvant se faire écouter des protestants du Chablais, il eut l'idée d'écrire ses instructions sur des feuilles volantes, de les faire distribuer et d'en faire afficher un certain nombre sur les murs des villes et des villages. Le *tract* est un merveilleux instrument de propagande mis au service de la vérité pour détruire les préjugés, les mensonges et les calomnies. Il s'adresse à la foule, qui ne lit guère les longs écrits. Dans les campagnes, il est une arme de choix : c'est, dans les paroisses rurales, le moyen le moins coûteux et peut-être le plus sûr d'atteindre le peuple.

A condition toutefois qu'il soit bien rédigé. C'est tout un art que de savoir écrire un *tract à l'emporte-pièce*. Il faut qu'il condense le plus d'idées possible en peu de mots ; — que le style en soit clair, populaire et mordant; — que la disposition typographique et les titres attirent l'attention et plaisent aux yeux ; enfin que le prix en soit modique, afin qu'on puisse le répandre à profusion. Il peut d'ailleurs traiter toutes sortes de questions. Aucun sujet qui ne puisse fournir la matière d'un tract, quand on veut faire pénétrer une idée ou provoquer un mouvement d'opinion dans les milieux populaires.

On peut faire distribuer les tracts sur la place publique, à la porte de l'église, ou, mieux encore, à domicile. S'il y a des inconvénients à en faire connaître la provenance, il est préférable, malgré le supplément de dépense, de les envoyer directement par la poste.

Si l'on a eu soin d'imprimer le tract sur papier de couleur, on peut en afficher un certain nombre d'exemplaires. — Mais il vaut mieux recourir à la véritable *affiche*, qui n'est pas autre chose qu'un tract imprimé en gros caractères sur du papier de plus grande dimension. Elle doit avoir toutes les qualités d'un bon tract. Il faut choisir très soigneusement les caractères et la couleur du papier pour *attirer l'œil*, et surtout veiller à ce que l'affichage soit fait en bonne place et à hauteur convenable.

2° Les Bibliothèques populaires

Mais les journaux, brochures et tracts, ne sont pas un aliment suffisant pour l'appétit des lecteurs, même à la campagne. Le temps n'est plus où tel curé pouvait dire : « Dans ma paroisse on ne lit pas. » Aujourd'hui on lit partout ; et on lit beaucoup ; et on lit surtout de mauvais livres. Il existe en beaucoup d'endroits des *Bibliothèques populaires*. Après les avoir soigneusement expurgées des livres qui parlent convenablement de Dieu et de la religion, on y a fait entrer beaucoup d'ouvrages impies ou dangereux. C'est ordinairement l'instituteur qui en est chargé ; le samedi, il remet à chaque enfant un volume qu'il doit lire le dimanche dans sa famille et dont même il est parfois obligé de rendre compte.

Pour empêcher ses paroissiens de faire de mauvaises lectures, le curé a le devoir de leur en procurer de saines. Les *Bibliothèques populaires* [1] sont aujourd'hui nécessaires. A défaut d'un local spécial, une salle du presbytère peut suffire. La difficulté est de se procurer des livres bien choisis et bien intéressants [2]. Il existe des sociétés qui fournissent gratuitement de bons livres [3]. Un excellent moyen d'avoir une bibliothèque parois-

[1] Nous ne nous inquiétons peut être pas assez des arguments dont on se sert dans ces brochures, contre la religion, et des calomnies qu'on y accumule contre l'Eglise et ses ministres. Il serait utile de les connaître, ne serait-ce que pour les réfuter le cas échéant, et aussi pour bien juger de la mentalité de nos adversaires. Le Trait d'Union, correspondance sacerdotale pratique mensuelle (un an, 3 fr. 50), a dans chacun de ses numéros une rubrique intitulée : *Ce qu'on dit de nous*, et dans laquelle il tient ses lecteurs au courant de ce que la presse anticléricale dit du clergé et de son action, et des armes dont elle se sert pour l'attaquer. — Pour les abonnements, s'adresser au directeur, M. l'abbé Martin, vicaire à Blacé (Rhône).

[2] Par exemple : les *Salisseurs*, — les *Fouille-Ménages* (Extraits des *Diaconales*).

[3] *L'Œuvre*, par G. Téry. — Paraît le 13 de chaque mois. — Elle publie dans chaque numéro : 1° une brochure de propagande socialiste sur la question du jour ; 2° une revue satyrique *Les abeilles* 3° une livraison de roman. Le tout forme en moyenne 80 pages et trois brochures distinctes, — et ne coûte que 5 f. par an.

[1] Voir aussi *Ami* 1903, p. 657.

[2] Consulter, pour l'établissement d'une bibliothèque paroissiale, le Catalogue spécial publié par la Société bibliographique, 5, rue Saint-Simon, Paris ; — le *Répertoire bibliographique* de l'abbé Signerin, in-16 de 800 p., 7 fr., Vitte, Lyon et Paris ; — abbé Bethleem, *Romans à lire et Romans à proscrire*, 3e édit., 3 fr. 50. Cambrai, librairie Oscar Masson. — Catalogue de livres excellents, et d'un bon marché incroyable, à l'Œuvre de Saint-Charles, à Grammont (Belgique).

[3] Voici l'adresse de quelques-unes : *Œuvre de Saint-François de Sales*, 11 bis, passage de la Visitation, Paris ; — *Œuvre des campagnes*, 2, rue de la Planche, Paris ; — *Société bibliographique*, 5, rue Saint-Simon, Paris.

siale à bon compte et avec des livres toujours nouveaux, c'est de s'adresser aux *Bibliothèques roulantes* ou *prêtantes* [1].

3° Les Bulletins et Almanachs paroissiaux

Il existe une forme de la bonne presse qui se rattache plus directement au ministère sacerdotal, puisqu'elle a pour but de suppléer à l'insuffisance actuelle de l'enseignement religieux par la prédication et d'établir des communications régulières entre le curé et ses paroissiens : c'est le *Bulletin paroissial*. Il atteint en effet même ceux qui ne vont pas à l'église ; il supplée dans les paroisses populeuses à la visite personnelle du curé ; il est une prédication permanente et souvent plus efficace que celle donnée à l'église.

Les sujets à traiter sont tout indiqués. Le *Bulletin* aura d'abord une *Chronique paroissiale* : lettres du curé à ses paroissiens, événements de la vie paroissiale, calendrier paroissial, etc. Il renfermera des articles d'instruction religieuse et d'*apologétique populaire*. Il visera à faire l'*éducation morale*, et, au besoin, *professionnelle* et *civique* des paroissiens. Mais il s'interdira absolument les questions politiques ou de parti, les polémiques et les personnalités, toutes choses qui risqueraient de froisser les lecteurs au lieu de les édifier.

Les journaux paroissiaux ont revêtu des formes diverses, s'adaptant aux goûts et aux conditions particulières de chaque paroisse. Le *Bulletin* idéal serait le journal *strictement paroissial*, c'est-à-dire rédigé tout entier et exclusivement pour la seule paroisse à laquelle il s'adresse. — Mais la plupart des paroisses sont trop pauvres pour se payer le luxe d'un journal fait sur mesure, et doivent par conséquent recourir à la « confection ». Plusieurs curés peuvent s'entendre pour faire imprimer un *Bulletin collectif*, identique pour plusieurs paroisses. — Il est toutefois plus pratique de prendre un système intermédiaire, celui des *Unions de Bulletins paroissiaux semi-collectifs*. Ces Bulletins ont une partie spéciale à chaque paroisse et une partie commune à toutes les paroisses adhérentes. Ils sont ainsi plus économiques que les Bulletins strictement paroissiaux et plus adaptés à l'esprit de chaque paroisse que les Bulletins collectifs. Le *Bulletin cantonal* peut être considéré comme le type idéal du Bulletin semi-collectif : en effet, les articles de la partie commune s'adressent à des populations dont l'esprit est sensiblement le même, et le prix de revient relativement peu élevé [2] permet de servir gratuitement le Bulletin aux paroissiens pauvres.

Les excellents résultats du *Bulletin* ne peuvent être contestés. Evidemment il n'agit pas *ex opere operato*, à la façon d'un sacrement ; il ne transforme pas en quelques mois une paroisse incrédule ou indifférente en une paroisse fervente. Mais l'expérience a prouvé que, pour être lente et cachée, son action n'en est que plus sûre et plus profonde. Tous les curés qui en ont essayé reconnaissent qu'il a grandement facilité l'exercice de leur ministère [1].

A côté du *Bulletin* il faut placer l'*Almanach paroissial*, organe plus modeste, mais qui a l'avantage d'être gardé toute l'année et consulté souvent. Comprenant, lui aussi, une partie commune et une partie spéciale à chaque paroisse, l'*Almanach paroissial* n'est qu'une sorte de Bulletin annuel, plus étendu que celui qui paraît tous les mois [2].

L'*Apostolat par la presse*, tel fut donc l'objet des séances tenues durant la première journée du Congrès. Journée bien remplie, comme on le voit. Elle n'était pas achevée, que les congressistes émettaient le vœu, bientôt ratifié avec empressement par Mgr Pelgé, qu'il fût établi, par les soins et sous la haute direction de l'autorité diocésaine, un *Comité central des Œuvres* [3].

II. — Les Œuvres de jeunesse

La deuxième journée du Congrès fut consacrée à l'étude des différentes œuvres de jeunesse : catéchismes, patronages, cercles d'études et groupements de jeunesse.

1° Les Catéchismes

Une des principales causes de la déchristianisation de notre pays, c'est la suppression de l'instruction religieuse dans les écoles publiques et le peu de soin que prennent les parents à donner cette instruction dans la famille. Il faut y suppléer par une meilleure organisation du *catéchisme*. Aujourd'hui plus que jamais le catéchisme est donc, comme l'appelait Mgr Dupanloup, l'*œuvre par excellence, l'œuvre des œuvres*.

[1] Le *Compte Rendu* indique comme *Bibliothèques roulantes : Société bibliographique*, 5, rue Saint-Simon, Paris ; — *Bibliothèque prêtante de Boulogne-sur-Mer*, 1, rue Guyale, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; — *Bibliothèque Picollet*, 4, rue de la Gerbe, Lyon. — Demander au siège de chaque Œuvre les renseignements détaillés sur les conditions du prêt.

[2] Voici, à titre de renseignement, les prix établis par l'*Union des Bulletins paroissiaux* dirigée par M. l'abbé Brellaz, à Vasle (Deux-Sèvres) : Partie commune, 1 fr. 50 le cent. — Partie spéciale : 1 fr. 25, 1 fr. 50, 1 fr. 75 et 2 francs la page, selon le caractère employé, quel que soit le tirage.

Les Bulletins *polycopiés* reviennent encore à meilleur marché : écrire à M. l'abbé Gosselin, curé de Bubertré (Orne), créateur et propagateur de cette « arme nouvelle. »

[1] Lire dans le *Compte Rendu* (p. 96-98 et 295) les témoignages très concluants de M. l'abbé Gibier, curé de Saint-Paterne, à Orléans, aujourd'hui évêque de Versailles ; — de M. l'abbé Delahaye (*Jean des Tourelles*), curé de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) ; — de MM. les curés de Javarzay (Deux-Sèvres) et de Saint-Hilaire de Niort ; — de M. le curé de Marigny-Brizay (Vienne), directeur d'un *Clocher* hebdomadaire.

[2] L'*Almanach paroissial* publié pour 1906 par la maison de la Bonne Presse de l'Ouest, à Saint-Maixent, a été tiré à 170,000 exemplaires.

[3] Voir en appendice, p. 324-328, l'importante notice consacrée au *Bureau diocésain des Œuvres* du diocèse de Belley, qui est un modèle du genre. Il existe des organisations analogues dans plusieurs diocèses. Tout récemment Mgr Dadolle a créé pour le diocèse de Dijon une *Direction générale des Œuvres*.

Mais d'abord que doit il être au juste et quelle idée faut-il s'en faire ? — Ce n'est pas seulement une *instruction* qui s'adresse à l'intelligence ; c'est surtout une *éducation* qui vise à donner une formation chrétienne à la conscience, au cœur, à la volonté, au caractère; éducation d'autant plus nécessaire qu'elle n'est plus donnée à l'école et qu'elle l'est trop peu dans la famille. — En conséquence le catéchisme ne doit pas seulement préparer à la première communion, il faut qu'il soit une *préparation à la vie chrétienne.* Il commencera donc bien avant la première communion et se continuera après. Dans le catéchisme des petits, le prêtre s'efforcera de faire naître chez les enfants une conscience chrétienne et de faire entrer dans leur âme la grande pensée de Dieu qui est à la fois un Père et un Maître. Le catéchisme de première communion tendra surtout, en développant la fermeté et la générosité de la volonté, à la préparation de ce grand acte. Dans le *catéchisme de persévérance* (qu'il peut être parfois utile d'appeler d'un autre nom), le prêtre s'attachera à développer chez les jeunes gens la générosité, la franchise, la force de caractère, qui sont des vertus éminemment chrétiennes et françaises. Il arrivera ainsi à créer dans la paroisse une élite qui exercera sur la masse une influence considérable. — Enfin le catéchisme n'étant pas une *classe* où l'on enseigne la religion aux enfants, mais une *famille* où se donne l'éducation chrétienne, le catéchiste se comportera non pas comme un maître avec ses élèves, mais comme un père avec ses enfants. Il les aimera donc d'un amour surnaturel et évitera soigneusement de leur apparaître comme un maître exigeant et tyrannique. Sans avoir de préférences marquées pour les enfants des écoles laïques, il les traitera avec un sentiment de particulière bienveillance, en songeant que ces pauvres âmes sont plus abandonnées et plus exposées que les autres.

Sur ces principes généraux, tout le monde est d'accord. Mais si l'on descend dans les détails, il y a des variétés infinies, qui prouvent bien que chacun s'efforce de rendre le catéchisme plus vivant et plus profitable.

On a préconisé différentes méthodes. — D'après celle de Saint-Sulpice, le catéchisme devant en même temps éclairer l'intelligence et former la volonté des enfants, le catéchiste leur fait une instruction théorique qui est l'explication détaillée, raisonnée et illustrée de la leçon dont ils ont récité la lettre, et leur adresse ensuite des avis pratiques. — D'autres ont imaginé des procédés originaux : cahiers de catéchisme où les enfants doivent reproduire le résumé de la leçon ; questionnaire à remplir à la maison (c'est ce qu'on appelle assez justement « la composition des parents ») ; compositions et tableaux d'honneur; récapitulations et examens mensuels; interrogations faites au prône de la messe paroissiale; prière spéciale récitée avant la leçon de catéchisme; explication des cérémonies de la messe, etc. Il y a là des initiatives heureuses que chacun pourra expérimenter dans sa paroisse. Le *catéchisme par l'image* rallie tous les suffrages. De fait, les images intéressent vivement les enfants et font pénétrer plus avant dans l'esprit les vérités ou les faits qu'elles représentent. C'est un sacrifice d'argent à faire; mais il n'en est pas de plus opportun ni de plus profitable[1]. Pour enseigner par les yeux on peut s'aider, à défaut d'images, de tout ce qui se trouve à l'église : autels, tableaux, vitraux, meubles, tout peut servir à illustrer l'enseignement des vérités chrétiennes.

Afin d'entretenir l'émulation parmi les enfants, on préconise les tableaux d'honneur, les distributions d'images et de bons points, les fêtes de catéchismes. Pour intéresser les parents au catéchisme, on a utilisé avec succès le livret de correspondance qui mentionne les présences, absences, notes de tenue et de récitation et doit être signé par les parents. On a même créé un *Bulletin de catéchisme* qui, sans en avoir l'air, s'adresse au moins autant aux parents qu'aux enfants.

Enfin pour répondre à la demande exprimée par Pie X dans son Encyclique *Acerbo nimis,* on doit chercher à établir partout, sous le nom d'*Association de la Doctrine chrétienne,* l'œuvre des catéchistes volontaires qui assure aux prêtres des collaborations très précieuses pour l'enseignement du catéchisme.

2° Les Patronages

Si utiles que soient les catéchismes, ils ne suffisent pas à donner une formation complète à la jeunesse. Que de jeunes en effet s'éloignent de nous, immédiatement après la première communion, quand le *Patronage* n'est pas là pour les recueillir !

Aussi bien l'*Œuvre des Patronages* est-elle, au témoignage de Léon XIII, une œuvre « providentielle ». « Sait-on bien, écrit Mgr Touchet, que sans les patronages, les écoles libres, si elles sont

[1] Signalons notamment :

Catéchisme en images de la Maison de la Bonne Presse (5, rue Bayard, Paris) : 70 grands tableaux en chromolithographie, de 0 m. 66 $\times$ 0 m. 48, 100 francs, plus le port. — *Explication* par l'abbé Fourrière, *franco* 1 f.

Grand Album d'images en couleur pour l'explication du Catéchisme par M. l'abbé Mouterde, curé de Marcigny-sur Loire (Saône-et-Loire) : 70 tableaux de 0 m. 35 $\times$ 0 m. 48 en chromotypographie, avec 70 feuilles explicatives du même format. — Moins artistique que le précédent, mais plus riche de détails, plus clair (grâce aux feuilles explicatives) et surtout d'un prix plus abordable : en feuilles dans un cartable, 25 francs ; en 2 albums montés sur onglets, 30 francs.— Librairie Saint Joseph, Tolra et Simonet, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris.

L'instruction religieuse par l'image, en petits fascicules in-32 de 8 pages. Chaque fascicule 0 fr. 05, plus le port. — Lethielleux, 22, rue Cassette, Paris.

L'Album des commençants, Album de la jeunesse (ou Catéchisme en images), *Album des familles* (Histoire sainte), *Album gerbe d'histoires,* — 4 fascicules grand in-4° illustrés en couleurs, reliés 3 fr. 50 chacun, franco 4 fr. — Librairie des Catéchismes, 10, rue de Mézières, Paris.

A la même librairie : *Grand Catéchisme en images,* deux éditions : 1° 24 tableaux de 40 $\times$ 30, franco 11 f. 75 ; 2° 20 tableaux de 100 $\times$ 110, franco 26 f.

utiles parce qu'elles affirment la liberté, sont presque nulles au point de vue chrétien ? Sait-on que, s'il fallait choisir entre l'établissement d'une école libre et celui d'un patronage, il faudrait établir le patronage ? » En effet, ajouterons-nous avec Mgr Chapon, « toute essentielle que soit l'œuvre de l'école chrétienne..., ce n'est point elle qui, le plus souvent, décide au point de vue moral et religieux de l'avenir de l'enfant. C'est quand il en est sorti, en ces années de l'adolescence et de la première jeunesse durant lesquelles le patronage peut exercer sur lui son influence salutaire, que sa foi et sa vertu s'affermissent ou défaillent et que sa vie prend souvent une direction définitive. Voilà pourquoi les résultats obtenus à l'école chrétienne sont ordinairement éphémères, quand cette influence ne vient pas les sauvegarder et les féconder. Il arrive, au contraire, en bien des occasions, que le patronage répare les influences de l'école laïque. » Complément nécessaire de l'école chrétienne, le patronage est le supplément indispensable de l'école neutre [1].

Au catéchisme, le prêtre apparaît toujours comme un maître et, malgré lui, reste trop éloigné des enfants. C'est au patronage que s'établit entre le jeune homme et le prêtre ce contact aimable et familier qui attache pour toujours à la cause religieuse une âme d'adolescent. C'est là que les jeunes gens chrétiens, parce qu'ils ont appris à se compter, bravent le respect humain et s'édifient les uns les autres. Si l'on n'était pas encore convaincu de l'excellence du patronage, il suffirait, pour changer d'avis, de recueillir les aveux de nos ennemis [2]. Tout en cherchant à détourner de nous la jeunesse et en s'ingéniant à faire concurrence aux œuvres catholiques, ils sont obligés de reconnaître que leurs patronages laïques sont en mauvaise posture dans les villes où il y a un patronage chrétien. « L'adoption par les cléricaux de ce nouveau mode d'expansion de leurs idées, dit l'*Action*, constituera dans l'avenir un réel danger dont les effets commencent à se faire sentir. »

Pour atteindre son but, le patronage ne doit pas seulement être une œuvre de préservation. Grouper les jeunes gens autour du prêtre en leur fournissant des distractions honnêtes et agréables, c'est bien ; mais, aujourd'hui, cela ne suffit plus. « Nous n'hésitons pas, dit Pie X, à louer une si belle œuvre, mais nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la *vie chrétienne*. » Aussi l'idéal des directeurs de patronages est-il d'arriver à la *formation intégrale* du jeune homme et surtout à la formation de l'âme qui est le but essentiel. Qu'on ne l'oublie pas : les jeux les plus attrayants ne peuvent, par eux-mêmes, rivaliser avec les séductions du plein air et de la liberté des rues. Il faut que le patronage ait une base surnaturelle et réussisse à imprégner d'esprit chrétien les hommes de demain ; s'il ne donnait pas cette formation religieuse et morale, il n'aurait plus de raison d'être. Il est à souhaiter toutefois que les jeunes gens y reçoivent une formation complète : éducation physique par la gymnastique et les sports ; éducation intellectuelle par les représentations dramatiques, les lectures et conférences ; éducation sociale par les cercles d'études.

I. Les Sports au patronage. — Cherchant à former des *hommes* dans toute l'acception du terme, les directeurs d'œuvres se sont dit que leurs associations n'étaient pas seulement des groupements d'âmes : ils ont bien senti que le jeune homme a aussi un corps qui a besoin d'activité, de mouvement, d'expansion au grand air. Et c'est ainsi que, sans s'arrêter aux objections des gens trop prudents et trop sages, ils ont résolument introduit les sports au patronage.

La gymnastique est la santé des jeunes : elle a pour beaucoup d'entre eux un attrait irrésistible. Tandis que nos adversaires se servent habilement de cet attrait pour embrigader les jeunes gens dans leur *Fédération laïque des Sociétés de gymnastique* et les détourner de la religion, ce serait de notre part une naïveté que de vouloir arrêter ces aspirations, très légitimes au fond, à une vie physique plus active et plus intense. Plutôt que d'essayer de remonter le courant, il vaut mieux *s'en emparer*, afin de le diriger. On sait bien que les exercices physiques ne sauraient être une panacée universelle, mais ils peuvent très bien devenir entre nos mains un moyen efficace de préservation et de persévérance [1].

Est-il besoin, dès lors, d'énumérer les nombreux avantages qu'ils présentent ? Rien de plus utile pour développer le corps, endurcir les muscles, fortifier la santé physique qui dispose à la santé

[1] A lire : Max Turmann, *Les Patronages*, et *Activités sociales*, 3 f 50 le vol., Paris, Lecoffre ; — Gatouillat, *Réflexions pratiques sur la nécessité et la direction des Patronages de jeunes gens*, 0 f. 90, Troyes, Paul Bage, rue de la Trinité ; — chanoine Le Conte, *Petit Manuel pour la fondation et la direction des Patronages et des Cercles ruraux*, 1 f., chez l'auteur, vicaire général honoraire à Châlons-sur-Marne ; — abbé Bozon, *Les Patronages paroissiaux*. 3 f. 50, Paris, Lethielleux ; — abbé Mury, *Méthode pratique d'une Œuvre de jeunesse*, 0 f. 60, Paris, Vitte ; — abbé Schæfer, *Comment diriger nos Patronages de jeunes filles*, 1 f., Paris, Lecoffre.

[2] « Il existe, MM.·. FF.·., ou mieux il est en train de se fonder dans un grand nombre de villes des sociétés qui peuvent nous être d'une grande utilité. Ce sont les groupes Union et Conf.·. qui prennent les jeunes gens les dimanches et jours de fêtes.. Ce sont de véritables *patronages laïques* que nous ne saurions trop encourager, parce qu'ils peuvent lutter avec succès contre les patronages congréganistes... » (Discours du F. Massé au Convent de 1898). — Lire dans l'appendice le rapport très documenté de M. l'abbé Coudrain sur *la Franc-Maçonnerie et la Jeunesse*.

[1] A tous ceux de nos confrères qui voudraient créer une société de gymnastique, nous recommandons vivement la lecture du rapport présenté au Congrès par M. l'abbé Marchand, sur *la gymnastique et les sports dans les patronages*. (En appendice, p. 303-309). — Lire également, à titre de renseignement, les statuts d'une société sportive (p. 309-311) et ceux d'une société de tir (p. 311-312). Pour cette dernière, voir aussi les statuts que nous avons publiés dans la *Jurisprudence* du 5 avril 1906, p. 315.

morale : *Mens sana in corpore sano.* De fait, par contre-coup, la gymnastique, sagement pratiquée, exerce sur le moral des jeunes gens une influence heureuse. Elle développe en chacun d'eux l'esprit d'initiative et, en même temps, établit entre eux une union plus étroite ; elle est une école de discipline où le caractère s'assouplit et se virilise comme les muscles ; enfin elle fournit à l'adolescence les moyens de dépenser des forces fougueuses et toujours prêtes à s'éparpiller et à se perdre. Faut-il encore ajouter qu'elle facilite au soldat l'obtention des premiers galons et qu'elle satisfait à la fois, sans beaucoup de frais, et les jeunes gens et les parents ?

L'expérience a démontré que ces avantages n'étaient pas chimériques. Grâce aux intelligents et persévérants efforts du docteur Michaux, la *Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France* a pu se poser en face des gymnastes laïques et prouver, par l'éclat de ses fêtes et le nombre de ses adhérents, que la religion et la gymnastique ne s'excluent pas forcément, et qu'il n'est pas nécessaire de perdre son âme parce qu'on veut développer son corps.

Comment d'ailleurs le clergé pourrait-il condamner ce que le Souverain Pontife a expressément encouragé et béni ? [1]

On objecte que les sorties répétées et les concours sont un danger pour l'esprit religieux des jeunes gens. Mais, dès lors qu'ils font partie d'une société catholique, et qu'ils sont par là-même *compromis* dans le bien, ces manifestations extérieures, où la note religieuse se fait toujours entendre, ne doivent-elles pas au contraire leur donner l'occasion d'affirmer crânement leurs convictions ?

Ce qu'on a dit des patronages peut également s'appliquer aux *sociétés de tir* [2]. Elles constituent un agréable passe-temps offert aux jeunes gens ; elles rapprochent des adversaires et des ennemis qui se rencontrent au stand ; elles contribuent à établir de bonnes relations entre le curé et ses paroissiens ; elles peuvent même aider à propager les bonnes lectures, si l'on a soin d'installer dans le stand une table chargée de bons journaux et de bons livres.

Le seul écueil à éviter, c'est que les sports n'occupent dans une œuvre une place prépondérante et trop envahissante. Qu'on n'oublie pas qu'ils ne sont que des compléments utiles : le but essentiel, c'est la formation chrétienne de l'âme.

II. Le théatre au patronage. — L'utilité du théâtre au patronage, autrefois très discutée, est aujourd'hui admise par tout le monde. Les représentations dramatiques, en effet, de même qu'elles sont un instrument de perversion, peuvent contribuer puissamment à l'éducation des jeunes gens. Ici encore il ne faut pas prendre l'accessoire pour le principal : un patronage où, d'un bout de l'année à l'autre, tout le monde est occupé à la préparation d'une séance dramatique risque fort de ne pas atteindre son but. Mais, cette réserve faite, il reste que le théâtre peut avoir une grande valeur éducative, si l'on sait bien choisir les pièces. Il y en a d'irréprochables, et pour le fond et pour la forme, qui, sans avoir l'air d'un sermon plus ou moins bien adapté à la scène, sont une prédication plus agréable et non moins efficace que celle de la chaire. Bien que la littérature dite « de patronage » soit déjà bien riche, — trop riche de pauvretés, — ces pièces excellentes sont trop rares. Les directeurs d'œuvres sont souvent dans le plus grand embarras, quand ils doivent trouver une pièce à jouer. Acheter une pièce de théâtre, un monologue, une chanson sur la simple lecture du titre dans un catalogue, c'est s'exposer quatre-vingt-dix fois sur cent à faire une dépense inutile, car le titre, quand il ne trompe pas, ne donne aucun renseignement sur la pièce. Il serait bien à souhaiter qu'il s'établît un peu partout des Bibliothèques circulantes qui permettent d'examiner les pièces avant de les acheter [1].

Qu'on ne dise pas que les pièces excellentes sont trop relevées pour un public peu raffiné et qui leur préfère le gros rire. Car notre devoir n'est pas de suivre servilement le goût du public, mais plutôt de le former. Pour peu que la transition soit bien ménagée et qu'on sache intercaler un monologue comique dans un entr'acte, le public s'habituera facilement à écouter des pièces qui ont une réelle valeur artistique et éducative. Les jeunes acteurs rechigneront peut-être un peu, sentant bien qu'ils ne sont pas assez habiles pour jouer des pièces de ce genre. Mais c'est précisément dans la préparation de ces pièces que s'accomplit la formation des esprits et des cœurs.

III. Les Cercles d'études — Cette formation s'acquiert plus sûrement et plus complètement par le *Cercle d'études*. « Il a pour but de fournir aux jeunes gens les moyens d'acquérir le complément d'éducation et d'instruction religieuses, morales et sociales dont ils ont besoin pour être des hommes honnêtes, des citoyens conscients et des chrétiens solides.

« Cette éducation et cette instruction sont devenues nécessaires, parce que nous constatons :

[1] Lire p. 170-172 le texte de l'allocution adressée par S. S. Pie X, le 8 octobre 1905, aux Sociétés italiennes catholiques de gymnastique. — Le Souverain Pontife a renouvelé en septembre dernier ces encouragements et ces bénédictions aux « Jeunes » de France, qui avaient donné en sa présence une splendide fête de gymnastique.

[2] Pour tous renseignements et fournitures, s'adresser à M. l'abbé René Boone, curé de Pouffonds (Deux-Sèvres), président de l'*Association générale des Sociétés de tir libres de France et des Colonies*.

[1] Cette œuvre fonctionne notamment à Nancy, aux bureaux mêmes de l'évêché, sous la direction de M. le chan. Simon, avec le titre d'*Association de Saint-Pierre Fourier*. Mgr Turinaz a voulu faire lui-même les frais du stock très considérable de pièces, monologues et chansons. — M. l'abbé Brellaz, dont on lira avec profit l'intéressant rapport (en appendice, p. 301-304) a organisé à Vasles (Deux Sèvres) une bibliothèque semblable ; on peut lui demander des renseignements (avec timbre pour réponse).

1° au point de vue *religieux :* une ignorance parfois navrante du dogme et de la morale catholique. La jeunesse a donc besoin de savoir sa religion afin de pouvoir la pratiquer. — 2° Au point de vue *social :* l'envahissement de plus en plus grand du socialisme et des doctrines collectivistes. La jeunesse a donc besoin d'avoir sur les questions économiques et sociales, qui occupent une si grande place dans le monde à l'heure actuelle, des idées précises et nettes, pour résister aux menées des politiciens sans conscience. » L'éducation sociale du peuple s'impose à l'attention des catholiques autant que son éducation morale et religieuse, car tout citoyen est électeur et un électeur, pour bien voter, doit être instruit. D'ailleurs cette éducation sociale se fera nécessairement avec nous ou sans nous. Si elle se fait *sans nous,* elle se fera *contre nous.* Sans doute nous n'avons pas la naïveté de rêver d'englober toute la jeunesse et tout le peuple dans nos cercles d'études. Il est impossible, actuellement, de convaincre les masses par des raisonnements. Mais le peuple français est, par excellence, le « *peuple mouton,* » il suit à l'aveugle ceux qui savent le diriger. Aussi importe-t-il souverainement de former une élite intellectuelle douée d'une grande force de volonté et d'une grande vertu : elle finira par entraîner la masse.

Pour arriver à créer un cercle d'études, il faut s'efforcer de bien faire comprendre aux enfants qu'il leur est nécessaire de s'instruire de leurs devoirs religieux et sociaux; éveiller chez eux le goût de l'étude par des promenades instructives, des lectures bien choisies, des conférences avec projections et surtout des conversations particulières. Quand le terrain est bien préparé, il est utile de faire venir un conférencier qui expliquera aux jeunes gens ce qu'est un cercle d'études et éveillera ou avivera en eux le goût du travail et de l'apostolat. On fera mieux encore en les conduisant à un congrès de cercles d'études, d'où ils reviendront enthousiasmés et prêts à se dévouer pour la bonne cause.

Une fois le cercle fondé, le prêtre qui en est ordinairement le conseiller doit s'efforcer de laisser aux membres l'initiative la plus large. Il faut, pour qu'ils s'y intéressent, que leur cercle d'études soit bien *leur chose.* Le rôle du conseiller est plutôt de les orienter que de les commander, de faire faire, plutôt que de faire tout par lui-même. Il n'interviendra que le moins possible, et quand il faudra rectifier une erreur, donner un conseil ou résumer les débats.

Les questions à traiter sont très variées. On peut les diviser en trois catégories : 1° les questions *professionnelles :* ce sont celles qui intéressent plus immédiatement les jeunes gens. Elles leur donnent l'amour de leur métier, ce qui est un résultat social infiniment précieux dans les milieux agricoles où tend à disparaître l'amour de la terre. Elles contribuent à former des professionnels habiles qui pourront exercer plus tard une influence considérable : l'ouvrier qui sait parfaitement son métier et le cultivateur qui fait ses affaires sont toujours les plus considérés et les plus écoutés; — 2° *les questions sociales générales,* dans la mesure où elles concernent les membres du cercle d'études. A la campagne, on apprendra surtout à connaître la mutualité agricole sous toutes ses formes : caisses rurales, assurances, syndicats, coopératives, etc. A la ville, on s'attachera de préférence aux erreurs socialistes et aux objections répandues dans les ateliers; — 3° les questions *apologétiques :* elles doivent être traitées à fond, parce que des convictions fortes doivent reposer sur une base solide. Et si l'on n'a pas une foi éclairée et raisonnée, comment pourra-t-on instruire les autres et lutter victorieusement contre tant d'idées fausses et de préjugés accumulés ? — Il sera bon de mettre de la variété dans ces études en traitant successivement des questions de différents ordres.

La méthode à suivre n'a rien d'absolument fixe. L'essentiel est de tenir en éveil l'attention de tous les membres et de faire en sorte que chacun d'eux prenne une part active à la discussion. La plupart du temps on lit un rapport, qui est discuté ensuite par tous les membres présents. D'autres fois on se contente de lire une étude ou un document : la lecture est alors interrompue souvent, pour permettre à chacun de demander des explications ou de formuler des objections, des restrictions, des critiques. On peut tout simplement chercher en commun à réfuter une erreur lue dans un journal ou à répondre à une objection entendue à l'atelier. Et c'est ainsi que, petit à petit, les jeunes gens se donnent mutuellement une forte éducation religieuse et sociale.

Les cercles d'études sont donc aujourd'hui dans les patronages, non pas un complément, mais un organe essentiel. La question d'argent est ici presque insignifiante : il est facile de se procurer à peu de frais les ouvrages qui constitueront un premier fond de bibliothèque [1]. Les difficultés sont aussi moins grandes qu'on ne se l'imagine. Même à la campagne, les jeunes gens aiment à discuter les questions sérieuses. Une fois bien entraînés, ils abandonnent volontiers aux plus jeunes les jeux et les récréations frivoles. Les mieux doués d'entre eux arrivent vite à posséder à fond les questions du jour et à les exposer convenablement au public. S'ils n'ont pas l'occasion de devenir de véritables conférenciers, du moins ils feront du bien autour d'eux et seront, le cas échéant, des contradicteurs

[1] Par exemple : Abbé Sifflet, *Guide des groupes d'études,* 1 vol. in-12, 2 fr., Beauchesne, Paris ; — Abbé Quillet, *Programmes d'études pour groupes ruraux,* in-18 0 fr. 60, Chronique du Sud-Est, Lyon ; — *Notice et programme pour les groupes d'études,* in-18, 0 f. 60, Chronique du Sud-Est, Lyon ; — Chanoine Dehon, *Catéchisme social,* in-12, 2 fr. 50, Paris, Bloud, et *Manuel social chrétien,* in-12, 1 fr. 50, Paris, Bonne Presse ; — Cousin, *Catéchisme d'économie sociale et politique du « Sillon »,* in-18, 2 fr. 75, Vitte, Lyon et Paris ; — enfin et surtout les tracts de *l'Action populaire,* à 0 fr. 25, que nous ne saurions trop recommander (entre autres les numéros 33, 56, 66, 91 et 107 qui traitent de l'organisation des cercles d'études), Reims, 48, rue de Venise.

redoutables pour les beaux parleurs qui s'en vont colporter partout leur socialisme anticlérical.

3° Les groupements de jeunesse

Les patronages et surtout les cercles d'études visent à former une élite de jeunes gens chrétiens, sérieux et intelligents. Pour rendre cette élite plus homogène et plus forte, il est utile de la rattacher à l'un des deux principaux groupements de jeunes, l'*Association catholique de la Jeunesse française* et le *Sillon*. Ces deux groupements qui, par des moyens assez différents, tendent, au fond, à un même but, ont reçu tous deux les encouragements du Souverain Pontife.

I. « *L'Association catholique de la Jeunesse française*, fondée en 1886, a pour but de grouper toute la jeunesse catholique de France : 1° pour fortifier *sa foi* par l'encouragement d'un mutuel exemple ; 2° pour coordonner son *action* en vue de restaurer le règne du Christ ; 3° pour préparer *une génération de catholiques militants* unis et disciplinés. ». L'A. C. J. F. est *catholique avant tout*, sociale et démocratique parce que catholique ; en dehors des partis, entièrement soumise à toutes les hiérarchies légitimes, et résolument confiante dans la puissance conquérante de l'Evangile. Ses 60.000 adhérents se répartissent en groupes très nombreux, dont chacun garde son entière autonomie. Car c'est le propre de l'*Association* de concilier « les exigences de la Fédération avec les légitimes préoccupations, les nécessités de l'initiative locale. » A tous ses membres elle fournit, outre le charme réconfortant de l'union et de la camaraderie, des avantages précieux tant pour l'étude que pour l'action [1].

II. « Le *Sillon* n'est pas une ligue ou une fédération, c'est un mouvement de jeunes catholiques travaillant ensemble à réaliser en France une véritable démocratie. On n'entre donc pas au *Sillon* en se faisant inscrire sur un registre ou en payant une cotisation ; on en fait partie quand on en partage les idées et quand on y travaille ; et on en est d'autant plus qu'on y consacre davantage de son intelligence, de ses forces, de sa vie. — Pour réaliser son but, le *Sillon* cherche à former une élite. C'est pourquoi il multiplie les cercles d'études, où il ne cherche pas à grouper des auditeurs passifs auxquels on distribuerait la manne de quelques vérités, mais où il s'efforce de susciter des valeurs agissantes [2]... » Les membres de cette élite sont autant d'apôtres qui travaillent à conquérir d'autres âmes à leur idéal démocratique et chrétien, par la force de la vérité et l'attraction de la vertu. C'est pour exercer cet apostolat fécond que le *Sillon* crée des Instituts populaires, multiplie les réunions publiques et contradictoires, encourage la fondation d'œuvres économiques ou imprègne de son esprit celles qui existent.

C'est à chacun de voir lequel de ces deux groupements s'adapte le mieux aux exigences locales. Mais avec de la patience et du zèle, il est rare qu'on ne puisse pas organiser dans une paroisse un groupe affilié à l'A. C. J. F. ou au *Sillon*. Pour cela, il faut s'attacher d'abord à gagner la confiance des jeunes gens et commencer toujours par un petit nombre, dût-on n'avoir au début qu'une seule recrue.

4° Les Conférences et Projections

Les œuvres dont nous venons de parler n'atteignent qu'une élite. Pour agir sur la masse, l'instruire et l'élever, il n'y a rien de plus pratique que les *conférences*, accompagnées ou non de *projections*.

Les conférences sont un moyen puissant d'action sur les esprits. Le peuple est à qui lui parle. Les révolutionnaires politiques et religieux l'ont toujours compris et ils doivent leur succès aussi bien à leurs discours qu'à la presse. On fait aujourd'hui des conférences partout et sur tous les sujets. Les instituteurs notamment ont reçu la mission de se transformer en conférenciers. On leur envoie des conférences toutes faites qu'il leur suffit d'apprendre par cœur; on récompense par des suppléments de vacances et de traitement ceux qui se montrent les plus zélés. Le but qu'on poursuit sans oser l'avouer est de rendre la religion odieuse : sous couleur de science ou d'histoire, on trouve toujours le moyen de représenter l'Eglise sous un jour défavorable ou ridicule.

Il est urgent d'opposer le remède au mal. Nos populations n'ont plus de foi, parce qu'elles ignorent les vérités religieuses. Elles ne viennent plus entendre à l'église la parole de Dieu : c'est au prêtre à aller la leur porter. Les visites à domicile peuvent bien faire tomber des préventions et gagner au curé le cœur de ses paroissiens ; mais pour instruire les fidèles comme il convient, ces visites ne sauraient remplacer les conférences, possibles partout et partout fructueuses.

A la campagne, le conférencier sera tout simplement le curé, s'entretenant avec ses paroissiens sur un ton plus familier et plus enjoué qu'à l'église. Dans les endroits où il existe un cercle d'études, on ne sera pas embarrassé pour trouver des orateurs. L'auditoire est ordinairement facile à recruter. Même les gens qui ne vont pas à l'église s'intéressent à ces réunions, où ils ne se

[1] L'A. C. J F. a pour organe national une revue bimensuelle : les *Annales de la Jeunesse catholique*, 8 f. par an, 5 f. pour les groupes affiliés, Paris, 76, rue des Saints-Pères.

[2] Communication faite au Congrès par M. l'abbé de Lestang, fondateur du *Sillon Poitevin*. — Pour bien connaître la physionomie originale du *Sillon*, souvent défigurée par ses adversaires, lire sa revue, *Le Sillon*, bi-mensuel, un an, 8 fr., son journal l'*Eveil démocratique*, hebdomadaire, un an, 4 fr., et les autres publications, notamment : *Pour connaître le Sillon*, par G. Renard, un tract, 0 fr. 20 ; — *Les vraies idées du Sillon*, par l'abbé Desgranges, 0 fr. 50 ; — *Le Sillon, Esprit et méthodes*, par Marc Sangnier, 0 fr. 80 ; — *Vie et doctrine du Sillon*, par L. Cousin, 1 vol. in 12, 3 fr. 50 (cf. *Ami* 1906, p. 934). — Toutes ces publications sont en vente au *Sillon*, 34, boulevard Raspail, Paris.

sentent pas gênés et qui sont pour toute la famille des distractions honnêtes et... gratuites. Si pourtant l'on craint de ne pas réunir assez de monde, il sera bon d'annoncer la conférence assez longtemps à l'avance, d'en parler à ceux que l'on rencontre, de lancer des invitations, et, si possible, de faire faire par des personnes dévouées une réclame aussi discrète qu'intelligente. S'il y avait à redouter des troubles, il vaudrait mieux constituer une réunion *privée*, en exigeant que chaque auditeur n'entre qu'avec une carte personnelle.

Pour retenir l'auditoire et l'intéresser longtemps, il est nécessaire de varier la forme et les sujets des conférences. On peut couper la causerie en deux par des chants ou des projections; faire des *conférences-lectures*, à l'imitation des lectures populaires pratiquées dans les œuvres laïques, en lisant et en commentant en public quelques belles pages de nos grands écrivains [1]; recourir à l'aide d'un confrère pour donner une conférence dialoguée, ou encore, si l'on a sous la main un conférencier très expérimenté, essayer des réunions publiques et contradictoires. — On donnera toujours la préférence aux sujets religieux, qui préoccupent le peuple beaucoup plus qu'on ne le croit; on fera même bien de réciter au début et à la fin de la séance une courte prière. Mais on ne négligera pas les questions d'actualité et les études scientifiques, toujours très goûtées quand elles sont bien vulgarisées.

Partout où elles ont eu lieu, ces conférences faites en dehors de l'église n'ont pas été inutiles. Non seulement elles ont eu pour premier résultat de faire travailler les conférenciers et de rehausser leur prestige auprès des populations; elles ont rapproché le clergé et le peuple, et elles ont fait du bien à des âmes qu'on aurait pu difficilement atteindre autrement.

Elles sont encore plus efficaces quand elles sont accompagnées de *projections* Celles-ci ne sont qu'une nouvelle forme de l'enseignement par l'image, toujours pratiqué dans l'Eglise, comme en témoignent les peintures des catacombes, les fresques et les vitraux historiés de nos vieilles églises, les exemples des saints et les recommandations du Concile de Trente. Combinées avec l'usage du phonographe, ou simplement accompagnées de chants de circonstance, les projections intéressent et impressionnent vivement le peuple. Personne n'en conteste aujourd'hui l'utilité. — On s'est demandé toutefois dans quelle mesure elles peuvent être employées à l'église. Cet usage semble très légitime à condition de prendre certaines précautions et de bien choisir les sujets. L'église devra être éclairée comme de coutume au début de la séance et le rester suffisamment jusqu'à la fin. On commencera par la récitation de quelques prières et l'on avertira l'assistance qu'il s'agit d'un exercice exclusivement religieux; il vaut mieux réserver les cantiques pour la fin.

[1] Voir le tract n° 109 de l'*Action populaire*.

Pour les premières fois, il est utile qu'il y ait un machiniste autre que le conférencier. Quant aux sujets, ils seront choisis surtout dans l'Ancien et le Nouveau Testament ou dans l'histoire de l'Eglise [1].

Afin de diminuer les frais occasionnés par l'achat des appareils et la location des vues, il est bon que plusieurs voisins s'entendent de façon à pouvoir donner la même conférence dans plusieurs paroisses et à quelques jours d'intervalle. Dans un certain nombre de diocèses, il a été établi une *Œuvre de projections* qui rend les plus grands services au clergé. Elle fournit en effet, avec des remises importantes, un matériel excellent; surtout elle procure à très bas prix à ses abonnés des séries de vues indéfiniment renouvelables [2].

III. — Les Œuvres sociales

La dernière séance du congrès fut consacrée aux Œuvres sociales.

Que ces œuvres sollicitent aujourd'hui le concours du clergé, c'est ce que prouve assez l'autorité des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, qui, suivis en cela par de nombreux évêques, ont loué chaleureusement les prêtres qui s'adonnent à l'apostolat social. C'est d'ailleurs, à notre époque, une véritable nécessité. L'avenir appartient à l'association, qui est de soi une chose bonne, mais dont on peut abuser pour le mal. Les socialistes ont pris de l'avance et formé des associations sans nous et contre nous. Il n'est que temps de leur arracher des mains ces armes puissantes, ou du moins de les combattre sur leur propre terrain. La loi de 1901 nous en donne les moyens: à nous d'en user pour lutter contre le flot montant du socialisme. « Cette loi nous tuera, avouait M. Rouvier, si les catholiques français ont la moitié de l'énergie dont les catholiques belges ont fait preuve. »

D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, le prêtre risque fort de perdre tout contact avec ses paroissiens s'il ne s'occupe pas d'œuvres sociales. C'est ce qu'expliquent fort bien ces réflexions d'un rural : « Il ne faut pas se faire d'illusion, les

[1] Consulter le *Catalogue de projections* de la Bonne Presse, Paris, 5 rue Bayard, qui vend ou loue, entre autres, deux séries de vues convenant parfaitement pour les églises : l'A T. (160 vues). et le N. T (80 vues). — Voir également (même adresse), pour tout ce qui concerne les projections, *La Théorie et la Pratique des projections*, par M. Coissac (*Ami* 1906, p. 796) ; le *Fascinateur*, revue mensuelle, 3 fr. par an ; le compte rendu du deuxième *Congrès général des œuvres catholiques de conférences et de projections*, gratuit. — Consulter aussi le *Catalogue de projections* de la maison E. Mazo, 8, boulevard Magenta, Paris.

[2] Cf en appendice, p. 313, les *Statuts de l'Œuvre des conférences et projections du diocèse de Poitiers* (Poitiers, 13 *bis*, rue Edouard Grimaux) : moyennant une cotisation de 10 fr par an, les abonnés ont droit à une série de vues renouvelables tous les quinze jours. — Signalons encore la *Société nationale des conférences populaires* (place de la Bourse, Paris), qui prête gratuitement conférences imprimées, appareils à projections, collections de vues et phonographes.

préoccupations matérielles absorbent nos paroissiens. La lutte pour l'existence les prend tout entiers. Les besoins de la vie présente leur font oublier de préparer la vie future. Si, de notre côté, nous nous renfermons exclusivement dans le spirituel, où sera le point de contact que nous pourrons avoir avec nos fidèles ? N'est-il pas naturel que nous fassions les premiers pas et n'est-ce pas notre devoir d'aller au peuple, selon la parole de Léon XIII ? Faites-lui du bien, montrez-lui que vous vous intéressez à ses besoins, que vous cherchez à lui venir en aide : vous le rapprocherez infailliblement de vous, et c'est alors qu'il vous sera facile de faire du bien à son âme.

« On nous dira : « Prêchez l'Evangile ! »

« Mais pour enseigner l'Evangile, il faut des auditeurs. J'aurai beau exposer la vérité dans son attirante splendeur, enseigner sans repos : si je n'ai personne au pied de ma chaire, je ne ferai pas plus de chrétiens pour cela. Dans la plupart des paroisses, il n'y a presque pas d'hommes au sermon. Pourquoi ? Les uns diront : « C'est notre genre et notre faiblesse oratoire qui éloignent les hommes. » C'est possible : tout le monde ne peut être des aigles de Meaux. Les autres : « Si nous étions des saints ; si nous étions tous des curés d'Ars ! » Ce serait parfait, mais on ne peut espérer de tous la sainteté extraordinaire qui attire tout à elle. Il faut donc commencer par détruire les préjugés des hommes qui fuient l'église parce qu'ils ne sont pas assez chrétiens, leur donner du christianisme en dehors de l'église, les amener à entendre les vérités religieuses : le moyen, ce sera les œuvres sociales [1]. »

Mais quel sera le rôle du clergé dans les œuvres de ce genre ? Dans quelle mesure peut-il intervenir utilement sans compromettre sa dignité ou son autorité ? Il devra s'inspirer des lieux, des circonstances et des hommes ; s'efforcer d'aider le peuple sans vouloir le diriger ; prêter aux œuvres économiques un concours plutôt moral que matériel ; enfin n'oublier jamais, au milieu des préoccupations temporelles, qu'il est un sauveur d'âmes, un homme de Dieu.

Par où devra-t-il commencer ? Non pas par l'œuvre la plus importante, mais par celle qui a le plus de chance de réussir. Ce sera généralement celle qui aura le double avantage d'être facile à créer et de donner des résultats plus immédiats. Dans une paroisse rurale, on n'a que l'embarras du choix : *caisse rurale, syndicat agricole, société d'assurance du bétail, coopérative de consommation ou de production, société d'assistance médicale, caisse de prévoyance et de retraite*, toutes ces œuvres ont été expérimentées par des prêtres intelligents et dévoués et ont donné des résultats fort encourageants [1].

Ne pouvant, faute de temps, étudier toutes ces formes d'action sociale, le Congrès s'est attaché seulement à deux qui lui ont paru très intéressantes et très pratiques : les *Caisses rurales* et les *Syndicats agricoles*.

I. Les Caisses rurales. — Elles semblent, plus que n'importe quelle autre œuvre sociale, rentrer dans les attributions ordinaires du prêtre, puisque c'est pour lui un excellent moyen de mettre en pratique le *Misereor super turbam* et d'exercer les œuvres de miséricorde. L'aumône n'est pas la seule ni même la meilleure manière de donner à manger à ceux qui ont faim. Ne pouvant multiplier le pain pour les indigents, le prêtre leur rendra grand service en leur facilitant les moyens de le gagner, par la création d'une *caisse rurale*. Il semble bien, d'ailleurs, si l'on en juge par les résultats, que les curés ont grâce d'état pour fonder et faire prospérer de telles œuvres [2].

Leur utilité est assez évidente. Pourquoi les petits cultivateurs et la plupart des habitants des campagnes sont-ils trop souvent réduits, malgré leur intelligence et leur moralité, à vivre dans la gêne ? C'est que, faute d'argent disponible, ils sont obligés d'attendre la vente des récoltes pour faire leurs achats. A moins qu'ils ne préfèrent s'adresser à un prêteur à la petite semaine, ce qui supprime tout avantage, ils sont forcés de laisser passer des occasions favorables, de renoncer à des marchés qui leur auraient procuré un peu plus tard un bénéfice certain. La caisse rurale leur prête à un taux modique l'argent dont ils ont besoin. Au fur et à mesure qu'ils réalisent des bénéfices, ils peuvent se libérer partiellement de leur dette et diminuer d'autant les intérêts à payer.

La Caisse rurale n'étant pas une machine bien compliquée, elle est très facile à fonder. Pour en étudier l'organisation, il suffit de se procurer « un petit livre qui coûte vingt sous, » le *Manuel des Caisses rurales* par M. Durand, édité par la Bonne Presse (Paris, 5, rue Bayard). Une fois qu'on s'est bien pénétré de l'idée, il faut la faire partager à deux ou trois hommes intelligents, honnêtes et, si possible, influents : ils comprendront vite ces questions d'argent et ne demanderont qu'à aller de l'avant. Il n'est généralement pas difficile de trouver des bailleurs de fonds, car c'est là pour les capitalistes un placement très sûr. On effectue les dépôts exigés par la loi ; on annonce dans un jour-

[1] Cité (p. 234) dans le rapport de M. l'abbé Coudrain. — Sur le rôle du prêtre dans les œuvres sociales, voir l'excellent tract de l'*Action populaire* (n° 67) : *Le clergé et les œuvres sociales*, par H. Leroy. Il a été reproduit dans les *Pages sociales* du même auteur (cf. *Ami* 1906, p. 980-983).

[1] Lire à ce propos le volume publié par les soins de l'*Action populaire : Prêtres de France*, un vol. in-12, 2 fr. 50 — On y verra les résultats obtenus, à l'aide des œuvres sociales, par des curés intelligents et dévoués (cf. *Ami* 1905, p. 1035).

[2] M. L. Durand, le grand promoteur des caisses rurales, affirme que partout ou à peu près, ces associations ont été fondées et ont prospéré grâce à l'initiative et au dévouement des curés, au lieu que celles dont le clergé ne s'est pas occupé n'ont pas tardé à végéter et à mourir d'inanition.

nal la création de la société ; on fait enregistrer... et c'est tout. La société n'a plus qu'à fonctionner.

Ce fonctionnement est très simple. Quatre livres suffisent pour toutes les opérations, qui d'ailleurs n'exigent pas de connaissances spéciales. La seule difficulté sera de décider les gens à emprunter : le paysan n'aime pas dévoiler au public ses affaires et sa situation financière. Peut-être faudra-t-il faire « amorcer » par un adhérent aisé... On ne prête que sur caution fournie par un autre sociétaire ; mais entre gens qui se connaissent bien et qui ont confiance les uns dans les autres, c'est un service qu'on n'hésite pas à se rendre mutuellement. S'il y a dans le voisinage des Caisses rurales analogues, elles peuvent, dans certaines conditions [1], se fédérer en Caisse régionale et devenir ainsi aptes à recevoir des subsides de l'Etat.

Ici plus encore qu'ailleurs, le curé doit faire preuve du plus complet désintéressement. Une fois l'œuvre fondée, il fera bien de se retirer. Tout ce qu'il pourra demander, c'est de rester secrétaire non rétribué du comptable. Encore aura-t-il bien soin de ne sortir de son rôle que pour des conseils quand il pourra en donner d'utiles.

De cette façon la Caisse rurale, outre ses avantages matériels, sera profitable aux âmes. Le dévouement touche toujours et, à la longue, réduit les plus endurcis. Les opérations de la Caisse mettent souvent les paroissiens en contact avec leur curé. Et quand on se voit fréquemment, les préventions tombent vite [2].

II. Les Syndicats agricoles. — Ils ont pour but : « 1° d'attacher les populations rurales à leur foyer et au sol qu'elles cultivent, en employant tous les moyens possibles pour remettre en honneur le travail de la terre et pour le rendre plus rémunérateur ; — 2° de servir d'intermédiaire dans leurs opérations et d'encourager l'amélioration de la culture et du bétail ; — 3° de faciliter l'achat collectif de tous les produits agricoles, tels que graines, engrais, instruments, etc., à des conditions avantageuses de prix et de qualité ; — 4° de remplir entre ses membres le rôle de société d'assistance en fondant entre eux toutes les coopératives, institutions mutuelles de prévoyance ou d'assurance, et toutes autres mutualités qui tendront au développement moral intellectuel et professionnel de ses membres et à l'amélioration de leur situation matérielle ; — 5° enfin, de défendre près des pouvoirs publics les intérêts agricoles. »

Cette simple énumération suffit à montrer l'importance des œuvres syndicales. Nos adversaires s'en sont servis plus tôt et mieux que nous ; et l'influence des syndicats a été très néfaste partout où la direction était entre les mains des ennemis du curé. Hâtons nous de regagner le terrain perdu. Le peuple est à qui lui fait du bien. Montrons-lui, en nous dévouant, par surcroît, à ses intérêts matériels, que nous l'aimons plus et mieux que ses prétendus amis.

Parmi les syndicats, les uns ne comprennent que des unités disséminées dans les communes où ils comptent des adhérents ; les autres sont purement locaux ou paroissiaux. C'est à ces derniers qu'il faut donner la préférence. Car, en s'associant à d'autres syndicats locaux, ils obtiendront dans les marchés les mêmes conditions que les syndicats les plus étendus, les syndicats départementaux par exemple. Et de plus ils auront sur ceux-ci plusieurs avantages. Au point de vue *économique :* les cotisations et les bénéfices, au lieu d'aller se perdre dans une caisse générale, formeront un petit capital qui servira ou bien à l'achat en commun d'instruments agricoles, ou bien à fonder de nouvelles œuvres. Au point de vue *moral :* l'union sera beaucoup plus étroite entre des adhérents qui se connaissent et qui ont la même vie, les mêmes coutumes et les mêmes besoins ; la fête patronale du syndicat vient chaque année resserrer les liens de charité fraternelle et chrétienne qui unissent les membres de la famille syndicale. Au point de vue *professionnel* enfin : les réunions du syndicat local pourront devenir des cercles d'études agricoles où chacun apportera son savoir professionnel et communiquera les résultats de son expérience, résultats beaucoup plus concluants parce qu'ils tiennent compte des conditions particulières de climat, de terre, de mode de culture, etc. [1].

* * *

Telles furent les questions étudiées et discutées par le *Premier Congrès Sacerdotal d'œuvres* de Poitiers.

On voit assez, par cette simple analyse, que le *Compte rendu* du Congrès peut tenir lieu d'un véritable *Manuel des Œuvres*. Le mérite en revient sans doute aux congressistes qui ont su faire en peu de temps de l'excellente besogne. Mais il faut remercier les dévoués secrétaires généraux d'avoir si bien rempli leur tâche. Tous les amis des œuvres, — c'est-à-dire tous les prêtres, — apprécieront l'utilité documentaire des modèles de statuts et des monographies d'œuvres, ainsi que des indications bibliographiques, très exactes et très pratiques, qui remplissent des pages entières. Ils y trouveront, prise sur le vif, la véritable physionomie du Congrès et, reproduites avec leur expression primesautière et souvent piquante, les observations et les réflexions échangées au cours de ces trois belles journées.

[1] Cf. sur la Fédération des Caisses rurales le tract 75 de l'*Action populaire, Du crédit agricole*, par Terrel.

[2] Sur les Caisses rurales, voir outre le *Manuel pratique à l'usage des fondateurs et administrateurs des Caisses rurales* de L. Durand, — abbé Quillet, *Conférences sur la Caisse rurale*, 0 f. 30, Chronique du Sud-Est, 10, quai Tilsitt, Lyon, et les tracts de l'A. P.

[1] Sur les syndicats, cf. de Gailhard-Bancel, *Manuel pratique des syndicats agricoles*, 1 fr., Paris, Bonne Presse, — et les tracts de l'A. P., n^os 5, 25, 48, 105. — Voir dans le *Compte rendu* le rapport de M. l'abbé Coudrain (p. 246-251) et les divers modèles de statuts (p. 316-323).

Ils seront charmés et édifiés, comme l'ont été tous les congressistes, par le discours vibrant de M. l'abbé Thellier de Poncheville et ceux de M. l'abbé Poulin, ce *Parisien* dont l'éloquence spirituelle et ardente possède un charme si original. Et quand ils fermeront le livre qui leur aura donné, sous une forme agréable, tant de renseignements et de conseils, ils se diront que, malgré tout, il y a encore quelque chose à faire ; ils se demanderont s'ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour prendre contact avec les foules, qui s'éloignent du prêtre parce que le prêtre ne va pas assez à elles. Y a-t-il beaucoup d'ouvrages qui puissent, à meilleur titre, se recommander à la bienveillante attention du clergé ?

Mais ce qu'il convient surtout de signaler, c'est l'importance de l'acte dont ce livre donne le récit détaillé. C'est en effet la première fois, croyons-nous, qu'un évêque de France a réuni son clergé pour l'orienter du côté des œuvres. Et l'on ne saurait trop admirer le beau geste de Mgr Pelgé réunissant autour de lui les prêtres de son diocèse pour qu'ils s'instruisent et s'encouragent mutuellement dans les meilleures méthodes d'apostolat, et les renvoyant ensuite travailler, avec des armes plus efficaces et une ardeur renouvelée, à conquérir les âmes pour les donner à Dieu.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Par suite du nouvel état de choses établi par la Séparation, il est à prévoir que l'on va singulièrement réduire dans nos églises les pompes funèbres et les pompes matrimoniales.

Est-il à propos que, du même coup, l'on supprime la plupart des officiers secondaires de nos cérémonies ? Je connais une ville où MM. les curés de toutes les paroisses ont décidé, d'emblée, non seulement l'abolition des tentures funéraires, mais le renvoi des chantres, organistes, suisses, etc.

Ne convient-il pas cependant d'aller doucement quand il s'agit de mutiler le culte divin ?

R. — Dans les pompes et le *décorum* du culte, il nous paraît bon de faire deux parts et de distinguer entre 1° ce qui contribue à *glorifier la créature* ou à *flatter* uniquement *les sens*, et 2° ce qui est de nature à *glorifier Dieu* et à *édifier* les fidèles.

Pour la première catégorie de pompes religieuses, que l'on soit assez radical, très bien ! Il n'y a pas de mal, au contraire, à délivrer nos églises de ce qui sent la mondanité et la vanité humaine. Et donc, que l'on ne craigne pas de porter le fer rouge sur tout ce luxe profane : musique amollissante et théâtrale, décorations d'enterrement et de mariage qui donnent l'idée d'une apothéose, etc.

Mais, en ce qui concerne l'éclat légitime du culte, que l'on soit très circonspect dans les suppressions ! Le prêtre ne doit pas oublier les paroles que, tous les matins, il prononce à la sainte messe : *Domine, dilexi decorem domus tuæ*. Ce souci de la beauté du culte divin est dans les vœux de l'Eglise. Pie X a manifesté expressément « *le désir de voir refleurir partout la splendeur, la dignité et la sainteté des offices liturgiques* [1]. » Et, pour remonter à l'institution de la sainte Eucharistie, le divin Maître, malgré son amour pour la pauvreté, n'a-t-il pas voulu un lieu décent pour la célébration de la Cène ? (Luc, XXII, 12).

A présent, sans doute, la question du *primum vivere* se pose, en maint endroit, pour le prêtre. Mais il ne faut pas pourtant que celui-ci paraisse presque exclusivement préoccupé de sa subsistance. Il ne conviendrait pas qu'il dise par ses actes : « Pourvu que j'aie mon pain, le reste m'importe peu. » Et même, en dehors de la question des convenances du culte, n'y aurait-il pas quelque égoïsme à commencer par réduire la portion d'autrui, à congédier brutalement d'honnêtes et peut-être besogneux employés d'église ? Mieux vaut, si c'est nécessaire, partager avec ces braves gens son pain et son beurre, et ne pas perdre de vue que c'est par des privations personnelles, par l'esprit de sacrifice, que les prêtres et les catholiques de France opéreront le rachat de la patrie. A nous, ministres de Jésus-Christ, d'être les premiers à la peine, comme nous y encourage notre glorieux et bien-aimé Pontife.

Demain peut-être la persécution nous obligera à célébrer dans des granges. Même alors nous saurons nous inspirer des exemples des bergers et des Mages, pour rendre tous les honneurs possibles à un Dieu qui s'abaisse pour nous. Et, malgré notre misère, notre piété sera ingénieuse pour embellir l'humble demeure de la divine Majesté.

Q. — 1° Dans notre pays généralement assez pauvre, les propriétaires ont l'habitude de faire battre leurs gerbes par corvée, ce qui nécessite la présence d'une quarantaine de personnes. Les gens invités se prêtent assez aisément pour cette journée fatigante, mais entendent bien faire des repas au dessus de leur ordinaire. D'autre part, les propriétaires abattent pour la circonstance quelques-uns de leurs animaux, et trouvent que l'achat d'aliments maigres leur reviendrait beaucoup plus cher.

Etant donné que la dispense de l'abstinence est accordée les jours de foires dans la localité où elles se tiennent, n'y a-t-il pas pour le jour du battage des raisons supérieures et par conséquent suffisantes pour motiver la même dispense ?

2° Cette autorisation de faire gras le jour du battage ayant été tantôt accordée à certains laïcs, tantôt refusée à certains prêtres qui la demandaient à l'évêque pour leurs paroissiens, un curé, juge des raisons qui peuvent motiver l'usage des aliments gras, peut-il accorder de son propre chef pareille autorisation ?

R. — Parmi les personnes pouvant dispenser de l'abstinence, les théologiens énumèrent les curés au moins en certaines circonstances : « Parochi, dit Ojetti, possunt jure suo dispensare in iis quæ fre-

[1] Lettre au Cardinal-Vicaire, 8 décembre 1903.